



## SPECTACLE ASSISTANCE

SIRET : 522 119 882 00010 CODE APE : 8559A Organisme de Formation  
Formation Continue d'Adultes - Déclaration d'activité enregistrée sous  
le N° : 93 13 14022 13 Auprès du préfet de Région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

### PROGRAMME DE FORMATION

## Gestion comptable d'une entreprise culturelle

#### **Public Concerné :**

Tout public désirant créer une structure culturelle

**Prérequis :** Sans niveau spécifique

#### **Durée de la formation et modalités d'organisation :**



4 journées

Soit 28 heures



Individuel ou collectif



Dates à définir avec l'organisme de formation



2300 €

#### **Contenu de la formation :**

Acquérir les compétences nécessaires au niveau comptable et fiscal adapté au secteur culturel : Apprendre à enregistrer des factures en comptes de charges et comptes de produits. Maîtriser la TVA du secteur culturel. Appliquer le traitement comptable aux subventions. Passer les écritures liées aux contrats de cession, de coproduction, de droits d'auteur. Mise en pratique des opérations d'inventaire : Calculer les amortissements liés aux immobilisations. Enregistrer les provisions. Valoriser les produits et charges constatées d'avance ou à recevoir. Traiter les charges à payer et les produits à recevoir. Les états financiers. Élaborer le compte de résultat à partir des comptes de gestion. Construire le bilan à partir des comptes de bilan. Lire les états financiers.

#### **Les points forts de la formation :**

Comprendre la gestion comptable et fiscale pour toute personne désirant créer une structure culturelle. Étude d'un cas pratique à chaque chapitre pour tester ses connaissances.

#### **Objectif de la formation :**

Connaître les obligations comptables pour créer son entreprise dans le secteur culturel. Comprendre la fiscalité de votre projet culturel. Savoir élaborer un bilan, un compte de résultat et lire les états financiers.



Afdas.

